

Bulletin d'adhésion 2018

Document à retourner, mis à jour et accompagné de votre règlement

Renseignements sur l'entreprise :	
Raison sociale :	Nom commercial :
N° SIRET :	
Adresse :	
Convention collective :	Code NAF :
Nombre de salariés :	Représentants du personnel : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Contacts :	
Dirigeant : Nom, prénom : @ : ☎ :	RH : Nom, prénom : @ : ☎ :
Facturation : Nom, prénom : @ : ☎ :	Autre contact : Nom, prénom : @ : ☎ :

Montant de la cotisation (12 mois) :		
<input type="checkbox"/> de 1 à 5 salariés	386 € TTC	(321,67 € HT / 64,33 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 6 à 9 salariés	470 € TTC	(391,67 € HT / 78,33 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 10 à 30 salariés	563 € TTC	(469,17 € HT / 93,83 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 31 à 50 salariés	803 € TTC	(669,17 € HT / 133,83 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 51 à 150 salariés	1023 € TTC	(852,50 € HT / 170,50 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> de 151 à 500 salariés	1440 € TTC	(1200,00 € HT / 240,00 € TVA 20,00%)
<input type="checkbox"/> plus de 500 salariés	2034 € TTC	(1695,00 € HT / 339,00 € TVA 20,00%)
Vous pouvez aussi décider de nous soutenir en devenant membre associé : <input type="checkbox"/> Cotisation globale : 3600€ TTC (3000 € HT / 600 € TVA 20,00%)		

La CPME Lot et le MEDEF Lot sont nos syndicats patronaux représentatifs partenaires sur le département.
L'adhésion à l'U.E.L. inclut automatiquement l'adhésion à ces deux structures interprofessionnelles.

Toutefois, vous pouvez faire le choix de ne pas être affilié à l'une de ces structures locales.

Le cas échéant, merci de cocher le(s) syndicat(s) au(x)quel(s) vous **ne désirez pas** être affilié :

(N.B. : ce choix n'a pas d'incidence sur le montant de la cotisation à acquitter)

Je ne souhaite pas être adhérent à :



Je ne souhaite pas être adhérent à :



Mode de règlement :
<input type="checkbox"/> Chèque bancaire ci-joint libellé au nom de l'U.E.L.
<input type="checkbox"/> Virement bancaire : BP OCCITANE CAHORS N° : FR76 1780 7008 0500 5198 2721 187 BIC : CCBPFRPPTLS

Date:
Nom et fonction du signataire :
Signature :

En application de la loi, cette facture est payable à la date de signature marquant l'adhésion à l'association, sans escompte pour paiement anticipé. L'association acquitte la TVA sur les encaissements, pénalités de retard : taux de l'intérêt légal et pénalité forfaitaire de recouvrement : 40€